

PLUi de Couëron : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 1er juin 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Couëron (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 mai 2026. Il délimite 151 zones, dont 88 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 1er juin 2026.

- Le PLUi de Couëron s'applique dans sa version du 18 mai 2026 ; nous publions 34 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 151 zones : 88 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 23 agricoles (A) et 35 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Couëron occupe le rang 45 par le nombre de zones délimitées : 68 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 1 092 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Couëron depuis 2013, pour 2 552 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	151 zones
Zones urbaines (U)	88 zones
Zones à urbaniser (AU)	5 zones
Zones agricoles (A)	23 zones
Zones naturelles (N)	35 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI NANTES METROPOLE
Version du	18 mai 2026
Partition GPU	DU_244400404
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_244400404/bbd773cd80bd547bd6f54cd06952eea1/244400404_reglement_20260518.pdf
Règles extraites	34 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Couëron

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	4 mars 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	3 avril 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/coueron-44047>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Couëron : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053613102
Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	8 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	9 février 2026
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	U, UEi, UEm, UMa, UMap, Umb, UMc, UMcp, UMd1, UMd2, UMd2p, UMe, US, USgv
Nomenclature des zones à urbaniser	IAUer, IAUem, ZAC

Situation administrative

Code INSEE	44047
Code postal	44220
Intercommunalité	Nantes Métropole
Département	Loire-Atlantique
Région	Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	151 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	151 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	151 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Jean-de-Boiseau (5,6 km)	92 zones
Sautron (6,2 km)	43 zones
Le Pellerin (6,9 km)	59 zones
Indre (7,3 km)	38 zones
La Montagne (7,7 km)	56 zones
Brains (7,9 km)	66 zones
Saint-Herblain (9,0 km)	199 zones
Orvault (10,4 km)	135 zones
Saint-Léger-les-Vignes (10,9 km)	35 zones
Bouaye (11,8 km)	118 zones
Bouguenais (12,3 km)	233 zones
Nantes (14,1 km)	409 zones
Saint-Aignan-Grandlieu (15,6 km)	110 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/coueron-44047>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Couëron : zonage, règlement et permis de construire (suite)

La Chapelle-sur-Erdre (15,7 km)	163 zones
Rezé (16,1 km)	207 zones
Saint-Sébastien-sur-Loire (18,8 km)	117 zones
Les Sorinières (20,3 km)	114 zones
Sainte-Luce-sur-Loire (21,0 km)	75 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/coueron-44047>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.